



Note conceptuelle

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Développement de la chaîne de valeur régionale de la mobilité électrique

Maroc - RDC- Zambie

1. CONTEXTE

En tant que l'un des plus grands émetteurs de CO₂ et le principal contributeur au réchauffement climatique mondial, le secteur des transports est un secteur cible clé pour des interventions politiques efficaces encourageant des changements modaux vers des options de déplacement moins intensives en carbone et des mesures d'efficacité visant à réduire l'intensité carbone de tous les modes de transport. Plusieurs pays d'Afrique du Nord (comme le Maroc, l'Égypte, etc.) possèdent des secteurs industriels automobiles relativement importants, avec des fabricants de voitures bien établis exportant vers les marchés mondiaux. L'industrie automobile de la région s'est concentrée sur la fabrication de pièces et de composants. L'implantation de Renault et de Peugeot au Maroc a permis au pays de devenir le principal producteur automobile d'Afrique, représentant près de 30 % des exportations totales du pays.

La transition énergétique mondiale et la croissance exponentielle attendue du secteur des voitures électriques dans le monde, soutenues par une demande croissante dans des marchés majeurs tels que l'Europe, la Chine et les États-Unis, mais également de plus en plus en Afrique, offrent à la sous-région l'opportunité de développer des chaînes de valeur régionales pour la mobilité électrique et de approfondir leur intégration économique avec le reste du continent. Deux principaux secteurs pourraient bénéficier de cette croissance : la production relativement nouvelle de batteries électriques et les fabricants existants de moteurs à combustion interne pour les transports.

Le continent africain dispose de matières premières clés pouvant être associées à la chaîne de valeur des véhicules électriques, ce qui leur permettrait de viser une croissance à valeur ajoutée grâce au traitement en amont des minéraux, à la fabrication de précurseurs et de cellules de batterie. Des pays tels que la République démocratique du Congo, premier exportateur mondial de cobalt, mais aussi l'Afrique du Sud, la Zambie, le Kenya et le Nigeria pour le cobalt, et l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya et l'Ouganda pour le lithium, pourraient capturer une valeur ajoutée plus importante et industrialiser leur économie grâce à la production locale de batteries au lithium au lieu de continuer à exporter des minéraux bruts.

Le développement des chaînes de valeur de la mobilité électrique dans la sous-région d'Afrique du Nord vise à permettre au continent de capter une plus grande part du marché mondial croissant des batteries pour véhicules électriques, estimé à 8 billions de dollars US d'ici 2025 et à 46 billions de dollars US d'ici 2050. S'appuyant sur un écosystème automobile existant et un écosystème potentiel de batteries, la région d'Afrique du Nord pourrait initier le développement de la chaîne de valeur de la mobilité électrique en Afrique, en capitalisant sur la disponibilité des minéraux nécessaires (cobalt, lithium, nickel, manganèse et graphite) et saisir l'opportunité d'intégrer un segment ou plusieurs segments de cette chaîne de valeur.

Le Maroc a exprimé son intérêt pour le développement d'une chaîne de valeur pour la mobilité électrique sur le continent. Ce projet identifiera les pays potentiels pour initier cette chaîne de valeur régionale et analysera l'environnement commercial nécessaire ainsi que les mesures de soutien et le plan d'action pour un cadre de partenariat visant à développer cette chaîne de valeur régionale. Pays ciblés : Maroc et pays d'Afrique australe (RDC, Zambie)

2. OBJECTIF DU PROJET:

L'objectif est de renforcer la capacité des États membres ciblés à accroître le commerce interrégional, la création d'emplois et le développement des compétences grâce à un environnement commercial amélioré permettant le développement des chaînes de valeur de la mobilité électrique.

3. LES RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET :

1. Renforcement de la capacité des États membres à identifier et à mettre en œuvre un environnement commercial et un écosystème efficace permettant le développement de la chaîne de valeur de la mobilité électrique sur le continent.
2. Renforcement de la capacité technique des États membres à développer la chaîne de valeur de la mobilité électrique sur le continent.

4. OBJECTIF DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Dissémination des produits de connaissance : Diffuser des produits de connaissance adaptés aux trois États membres ciblés concernant le potentiel des chaînes de valeur sélectionnées dans le domaine de la mobilité électrique.
- Amélioration des connaissances des décideurs politiques : Améliorer les connaissances des décideurs politiques dans les trois États membres ciblés concernant l'environnement commercial favorable à la lumière des opportunités et des contraintes de la ZLECAf pour le développement d'une chaîne de valeur régionale de la mobilité électrique.
- Sensibilisation des décideurs politiques : Sensibiliser les décideurs politiques au potentiel des chaînes de valeur régionales de la mobilité électrique, englobant la croissance économique, la création d'emplois, les opportunités de marché, les conditions préalables essentielles au sein de l'environnement commercial, et les stratégies de mise en œuvre efficaces.

5. RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER:

1. Amélioration des connaissances des décideurs politiques de haut niveau des trois pays ciblés en ce qui concerne le développement des chaînes de valeur régionales de la mobilité électrique, la carte sectorielle, les opportunités de marché, l'environnement commercial favorable, la mise en œuvre de la ZLECA et les principales contraintes et opportunités.
2. Produits de connaissance discutés et commentés
3. Identification d'un groupe de travail technique dédié au développement de la chaîne de valeur de la mobilité électrique et révision des livrables par les groupes de travail.
4. Renforcement de la sensibilisation à l'intégration régionale et à la mise en œuvre de la ZLECA au cours de cet atelier auprès des parties prenantes sélectionnées.
5. Recommandations.

6. PUBLIC CIBLÉ

1. Hauts responsables politiques des trois États membres
2. Experts techniques des 3 États membres
3. Secteur privé des trois États membres

7. EXPECTED DATES

Du 16 au 19 janvier 2024

8. LIEU DE L'ATELIER

Hôtel Golden Tulip, RABAT, MAROC

9. LIST OF PARTICIPANTS

Groupe de travail technique de six participants de chaque pays : Maroc, Zambie, RDC. Des participants issus de décideurs politiques, du secteur privé et d'experts techniques